

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Chargé-e de la maintenance et de l'exploitation du patrimoine immobilier, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE, session 2023

La présidente de Sorbonne Université,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Chargé-e de la maintenance et de l'exploitation du patrimoine immobilier, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE, au titre de l'année 2023 :

Monsieur NIAY Grégory, ingénieur d'études hors classe, président, Sorbonne Université, Paris.

Madame URBAIN Isabelle, ingénieure d'études de classe normale, vice-présidente, Sorbonne Université, Paris.

Madame CAMBOO Lydia, ingénieure de recherche de 2^{ème} classe, experte, Université d'Evry Val d'Essonne, Evry-Courcouronnes.

Monsieur DECAEN Bernard, ingénieur d'études hors classe, expert, Rectorat de l'académie de Paris, Paris.

Monsieur GUILLOT-LE-GOFF Mathias, ingénieur d'études hors classe, Sorbonne Université, Paris.

Madame HOCQUINGHEN Catherine, ingénieure de recherche, suppléante, Sorbonne Université, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 1^{er} septembre 2023
UNIVERSITE SORBONNE
UNIVERSITE
DGSA - RS
Pour la Présidente et par délégation
Directrice du développement des
compétences
Emmanuelle LE QUELLEC